

LE JOURNAL DE BORD



DE GRANDCAMP-MAISY

Avril 2024

Bulletin municipal trimestriel

N°6



© Didier Colladant

Le 80^{ème} anniversaire de la Libération

Le Comité du 80^{ème} anniversaire de la Libération de Grandcamp-les-Bains et de Maisy est actuellement mobilisé pour fêter le samedi 8 juin 2024 cette commémoration dans une ambiance des plus festives. Éric Poissonnière, maire, avec le concours de Martial Derynck, président de la section locale de l'UNC (Union nationale des combattants) ainsi que de la majeure partie des associations œuvrent au quotidien pour la réussite de cet événement majeur pour notre commune.

Ainsi, dès le matin du 8 juin, la « Régate de la Liberté » sera organisée par les membres du Club des Plaisanciers Grandcomaisers, présidé par M. Hubert Lefèvre. Une dizaine de voiliers évolueront face au Perré avec certainement la participation du vieux gréement « l'Union ».

À l'heure du déjeuner, nos bateaux de pêche quitteront le port en actionnant leur corne de brume pour fêter l'évènement. Cette animation coïncidera avec le défilé de blindés et de véhicules militaires encadrés par une bonne douzaine de chars M4 Sherman. Ces 350 véhicules quitteront Colleville-sur-Mer à 10h et aborderont notre centre-ville par le rond-point des Rangers pour parader rue Aristide Briand et Quai Crampon. Puis, vers 15h30, ils se dirigeront sur Isigny-sur-Mer. À ce moment-là, les acteurs costumés retraceront l'exode en traversant le centre du village. Dans l'après-midi, sur la plage, l'EMG organisera un match de foot qui opposera Grandcamp-les-Bains à Maisy. Cette rencontre mettra certainement en haleine les parieurs.

Ensuite, depuis le parking Léon Le Bachelet, un couple de futurs mariés, leurs témoins et leurs invités se dirigeront vers la criée pour y être accueillis par le maire qui célébrera leur mariage civil dans un décor réalisé par Laurent Anquetil. Puis, le cortège retournera au point de départ pour la cérémonie religieuse célébrée par le Père Daniel dans un espace conçu spécialement par Jean-Michel Vicquelin. Un vin d'honneur clôturera cette célébration. Dès 19h, un bal sera donné en ce lieu suivi d'un feu d'artifice à 23 h.

Durant toute cette journée aux couleurs de la Libération, en tenue d'époque, tous les habitants, tous les bénévoles, tous les commerçants, tous les artisans, tous les élus et membres de la municipalité seront impliqués. Par ailleurs, des chorales, des associations, des cornemuses agrémenteront ce moment festif. Des points de restauration seront implantés sur les lieux des tableaux et de défilés. Nous souhaitons à toutes et à tous pleine réussite pour cette journée commémorative.

L'édito du maire Éric Poissonnière

Chères lectrices, chers lecteurs,
Les premiers rayons du soleil printanier sont l'occasion de renouveler les manifestations festives et culturelles gérées conjointement avec nos associations que nous remercions pour leur implication. Nous vous espérons toujours plus nombreux. À vos agendas !

Le 8 juin, dans le cadre des commémorations et festivités associées au 80^{ème}, Grandcamp-Maisy fêtera précisément sa libération, 80 ans après. Le comité de la libération compte sur vous toutes et tous afin que nous saluions ensemble le courage des libérés et des libérateurs qui ont vécu l'enfer, en payant le prix pour recouvrer notre liberté. Dans ses cahiers de souvenirs, notre regretté Pierre Vimard écrivait : « Nous avons vécu des minutes plus longues que des heures ». À elle seule, cette phrase traduit ces moments éprouvants.

Depuis l'annonce du départ en retraite du Dr Royer en fin d'année, le conseil municipal est plus que jamais mobilisé pour permettre l'accueil de nouveaux médecins et professionnels paramédicaux. Ainsi, en officialisant une entente médicale, les professionnels de santé des communes de Grandcamp-Maisy et de la Cambe se sont associés afin de développer sur les deux communes les services attendus par nos concitoyens. C'est pourquoi, sans attendre, nous avons pris la décision d'aménager temporairement, salle Philippe-Anquetil, trois cabinets médicaux, premier pas absolument nécessaire à l'aboutissement de la création de la maison de santé, sur le site de l'Orangerie. Ce projet est évidemment prioritaire mais le conseil municipal n'occulte pas pour autant les autres projets pour 2024-2025.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce 6^{ème} numéro où vous noterez que nous continuons à rendre attractive notre station balnéaire. Parcours de randonnée, installation de pupitres, première fresque murale... contribuent à valoriser notre village, notre port de pêche. La prochaine requalification du quai Crampon dont les travaux sont programmés en fin d'année s'inscrit également dans notre volonté de revitaliser notre commune et ainsi de maintenir commerces et services dans un contexte économique délicat.

À l'agenda

Mercredi 3 avril : chasse aux œufs de Pâques, square d'Ornano

Vendredi 5 avril : cross des écoles sur la plage

Vendredi 12 avril : conférence sur « l'Intelligence Artificielle », salle de la Maresquerie, à 18h

Samedi 13 avril : atelier « Réparons ensemble » à 14h, salle omnisports

Vendredi 19 avril : opération plage propre avec le concours des écoliers, à 13h30, devant l'école de voile

Mercredi 1^{er} mai : vide-greniers, salle omnisports

Samedi 4 mai : atelier « Réparons ensemble » à 14h, salle omnisports

Mercredi 8 mai : commémoration de l'armistice de 1945

Du 8 au 12 mai : 3^{ème} édition du salon des Artistes, salle omnisports

Jeudi 9 mai : carnaval annuel

Jeudi 9 mai : réception du Jumelage avec Kindsbach, salle de la Maresquerie, à 18h

Samedi 11 mai : salon du livre au centre UNCMT « Les Quiéri-Quiérettes »

Samedi 18 mai : loto des pompiers, salle omnisports

Vendredi 24 mai : conférence sur les aviateurs français des Groupes lourds, 17h30, salle de la Maresquerie

Samedi 25 mai : régates et dîner des équipages, Saint-Marcouf/Port de Grandcamp

Samedi 1^{er} juin : atelier « Réparons ensemble » à 14h, salle omnisports

Samedi 1^{er} juin : embrasement du 80^{ème} anniversaire (feu d'artifice)

Dimanche 2 juin : bourse Militaria, salle omnisports

Mardi 4 juin : concert de la Libération, 19h, halle à poissons

Mercredi 5 juin : commémoration du Débarquement à 16h30

Samedi 8 juin : fête de la Libération

Mercredi 12 juin : conférence « Résistance en Normandie », salle de la Maresquerie

Vendredi 21 juin : fête de la Musique

Samedi 29 juin : conférence « Une vie au désert », salle de la Maresquerie, à 18h



La vie de la commune

Depuis début janvier, les services de La Poste ont été transférés au rez-de-chaussée de la mairie. Une boîte aux lettres jaune a été implantée près de l'entrée de la mairie, place de la République.

Les autres points pour poster du courrier sont les suivants :

- Rue Aristide Briand,
- Rue du Hameau Descrues,
- Rue du Commandant Kieffer,
- Rue Marcel Destors
- Quai du Petit Nice.

Le contrat de sécurité gendarmerie

En janvier 2023, le maire, Éric Poissonnière, et le sous-préfet, Adrien Allard, ont signé la première de ces conventions proposées aux communes du Bessin retenues dans le programme « Petites villes de demain ».

Ainsi, les différents outils disponibles dans ce contrat concernent aussi bien la communication avec les élus, leur protection par des applications, des formations, un fléchage des élus ou des seniors en cas d'appel. Des spécialistes en environnement sont en capacité d'apporter des conseils sur le littoral. La cybersécurité, le harcèlement, l'atteinte aux familles, la sécurité des personnes et des biens ont également une place prépondérante dans cette convention qui comprend évidemment la sécurité routière. Notons la gratuité totale de cette offre en direction de la commune et des particuliers qui peuvent ainsi bénéficier de l'opération « Tranquillité vacances ». Grandcamp-Maisy dispose d'une vigilance normale de la gendarmerie qui se renforce en été avec l'installation d'un poste saisonnier composé de six gendarmes.

L'UNCMT



L'Union Normande des Centres Maritimes et Touristiques est particulièrement présente dans notre commune. Idéalement situés quai Crampon, ses deux centres « Les Aigues marines » et « Les Quiéri-Quiérettes » ne sont séparés que de quelques mètres. D'une capacité respective de 90 et de 132 lits (Chambres de 2 ou 4), ils accueillent très régulièrement des groupes qui bénéficient d'une exposition face à la mer très appréciée. Contact : 02.31.46.80.40.

Au global, l'UNCMT compte 7 centres en Normandie et 1 établissement en montagne. Ces équipements lui ont ainsi permis, en 2023, de recevoir 25 600 personnes dans le cadre de classes de découverte, de colonies, de mini-séjours de groupes français ou étrangers sans oublier l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH).



M broderie et Création

En ce mois d'avril, Véronique Maufay Gerstmans, certifiée artisanne d'art en broderie au cerceau et à l'aiguille, a décidé d'implanter son entreprise « M broderie et Création » dans notre commune. Sa spécialité est la broderie sur voile recto-verso mais elle brode également en relief (broderie stumpwork) et sur différents supports tels que bijoux, broches, marque-pages.

Homologuée récemment par la région Normandie, elle confectionne actuellement des produits originaux d'exception pour fêter le 80^{ème} anniversaire du débarquement.

Ces produits français numérotés, confectionnés en broderie, sont désormais disponibles auprès de plusieurs dépositaires locaux : le Jardin des Tentations, Chez Pauline, la Rose des vents et la Maison de la presse.

C'est ainsi qu'elle propose, par exemple, en édition limitée à 200 exemplaires, une broche-pince coquelicot de 4 cm de diamètre sur un support acier inoxydable pour embellir une veste, un chapeau ou tout simplement votre coiffure. Contact : 06.81.93.45.94



© Didier Colladant

Assistance en gestion de copropriétés

Depuis peu, Noël Laronche propose ses services dans le but essentiel d'aider les copropriétaires à alléger leurs charges. En effet, son autoentreprise AGC (Assistance en Gestion des Copropriétés) analyse les dépenses prévues, négocie les contrats de prestations, fait jouer la concurrence et recherche des solutions novatrices pour minorer les coûts d'entretien : par exemple, le démoussage des toits effectué par drone. Tout cela avec la maîtrise des textes administratifs et juridiques. Contact : 06.50.95.68.02 ou noel.laronche@gmail.com

Une première fresque, rue Aristide-Briand

Afin de mettre en valeur la dimension historique du village, nous vous proposons de réaliser sur plusieurs murs en centre-ville, plus exactement rue Aristide-Briand et rue de la Libération, l'application d'illustrations sur pignon relatant Grandcamp-les-Bains, au début du 20^{ème} siècle.

Cette première esquisse que nous vous dévoilons, initiée et suivie par Éric Joly, artiste-peintre local, est intitulée « les crevettières ». En charge avec la commune du projet, Éric vous propose une trentaine d'illustrations. Les architectes des Bâtiments de France ont validé avec enthousiasme cette initiative et conviennent, selon nos moyens financiers, de la projection de 5, voire 9 fresques supplémentaires.



Nous adressons nos sincères remerciements à Christian Ferandin, propriétaire, pour son accord de réalisation et à Jean-Charles Sophie qui, spontanément, nous a offert le nettoyage et la remise à niveau de la surface à illustrer.

L'un des objectifs est de renforcer l'attractivité ainsi que la fréquentation de notre centre-bourg. Cette première fresque est soumise à votre appréciation.

Quatre circuits de randonnée pédestre

La vélo-maritime borde notre trait de côte de part et d'autre de notre commune. Cette pépite est dorénavant accompagnée de 4 parcours balisés et fléchés.

Ces circuits de randonnée de 2.8 km à 16.5 km, agrémentés de tables de pique-nique, vous permettent de reconnaître, selon vos habitudes sportives, nos sentiers de campagne, notre patrimoine, notre littoral ainsi que nos activités maritimes.



Devant le parking Léon Le Bachelet, près du port de pêche, un panneau informatif est implanté à l'intersection des 4 parcours. En scannant le QR code de ce panneau, vous accéderez directement au site internet de la commune et vous pourrez ainsi télécharger cette carte.

L'opposition s'exprime

« Création d'un terrain multisports (City-stade) en bordure de route RD514 près du tennis. Novembre 2023, un projet est présenté en commission travaux, coût 73.000€. Lors des vœux du maire, nous découvrons un nouveau montant de 120.000€ (soit +47.000€), alors que les équipements sportifs installés en 2022 ne sont pas utilisés. Le lieu n'est pas adapté pour des adolescents. Ce projet est démesuré. »

François Benfeghou

« Chers habitants, Le conseil municipal de Grandcamp-Maisy n'est plus qu'une chambre d'enregistrement. Les ordres du jour vides de projet sont à l'image du manque d'échanges entre les élus.

Nous avons dépassé le mi-mandat et nous constatons que la majorité des commissions communales ne se réunissent jamais.

Nous n'avons eu aucune information sur les modifications prochaines du plan local d'urbanisme intercommunal. Pourtant une enquête publique est en cours...

Aucune information sur l'implantation d'un gros projet touristique et d'une résidence seniors sous prétexte que ce sont des projets privés...

Aucune information non plus sur le futur aménagement du port de plaisance (rond-point ? Barrières ? Stationnements ?) sous prétexte que la compétence est départementale...

Les élus refusent clairement d'être transparents. »

Anne Boissel

L'Aristide

Crêperie-bar-snacking, ce nouvel établissement, ouvert tout récemment au centre-ville, vous propose un large choix de plats (galettes, omelettes, snacks, salades, glaces, crêpes...) et de boissons alcoolisées* ou non alcoolisées. (*à consommer avec modération)

Après des travaux d'aménagement et un changement d'enseigne qui fait référence à la dénomination de la rue avec un clin d'œil au personnage célèbre, Alexandra Houyvet a souhaité mener à bien ce projet dans la parfaite continuité de la crêperie de sa mère. Contact : 02.31.51.80.78



© Alexandra Houyvet

En patois grandcopais

La libération

Les canons de Mouésy étaient toujours en éta quand les amériitiains ont débartchi à Utah et à Omaha. Des deux côtés de tcheu nous, l'8 juin mil neuf chent quarante quat, à midi, les amériitiains ont établi la liaison avec les survivants du 2^{ème} Bataillon de Rangers, isola depuis le Jour-J à la Pointe du Hoc. Le Colonel Rudder, commandant les Rangers, a zeu la mission de s'empara des points d'appui de Mouésy. Puis, les Rangers ont fait route su Grandcamp et ont contribua à libéra la région.

Malgré les bombardements massifs, les batteries de Maisy étaient encore opérationnelles lorsque les soldats américains ont débarqué sur Utah et Omaha.

Le 8 juin 1944 à midi, les forces américaines provenant d'Omaha Beach ont établi la liaison avec les survivants du 2^{ème} Bataillon de Rangers isolés depuis le Jour-J à la Pointe du Hoc. Le Colonel Rudder, commandant les Rangers, a reçu la mission de s'emparer des points d'appui de Maisy. Puis, les Rangers ont fait route vers Grandcamp et ont ainsi contribué à la libération de la région.

René Bansard, un grandcopais de naissance à la recherche du Roi Arthur

Né en 1904 à Grandcamp-les-Bains et mort dans un accident de voiture en 1971 à Saint-André-de-Messei (Orne), René Bansard, écrivain français, était un érudit passionné. Il œuvra dans le domaine du réalisme fantastique et de la littérature arthurienne.

D'abord employé de banque puis commerçant à La Ferté-Macé, autodidacte, archéologue, historien, collectionneur, peintre, il a laissé des notes considérables sur ses travaux divers non publiés qui ont été déposées en 1974 à la Bibliothèque Universitaire de Caen par Georges Bertin, promoteur de son œuvre et qui ont servi de points de départ à de nombreux travaux érudits. Celles-ci recouvraient aussi la Préhistoire, l'époque Gallo-Romaine et le folklore des contes et légendes en Passais. René Bansard s'intéressait beaucoup à l'archéologie préhistorique de la région, puisant dans les inventaires établis par les auteurs du XIXe siècle des informations qu'il s'efforçait d'aller vérifier sur le terrain.

Membre de plusieurs sociétés d'histoire locale, il adorait se déplacer en vélosorex qu'il utilisait à volonté pour se rendre dans les bibliothèques.

La Villa « Le Haut Fossé »

En quelques lignes, voici l'histoire de cette belle villa, rue Gambetta

1869 – Aimé Bonaventure, cultivateur, cède 2 lots de terre de labour aux époux Amchin.

1870 – C'est Monsieur Barberis, coiffeur de La Cambe, qui reprend les lots. Il les vend à Gustave Doray, pharmacien à Saint-Lô qui édifiera la première maison.

1920 – Au décès d'Augustine Doray, Monsieur Frents, banquier à Chartres, acquiert la villa ainsi que la Voilerie, propriété mitoyenne de Monsieur Trefeu. D'importants travaux d'agrandissement sont entrepris pour transformer cette maison simple en villa normande : Bow-Window, pergola, kiosque sur la mer, serre, fumoir à poisson. Un très beau jardin arboré est dessiné. Les aménagements intérieurs sont raffinés : éclairage à l'acétylène avec un générateur et distribution d'eau chaude dans toutes les salles de bain !

1929 – C'est le krach boursier : Monsieur Frents est en faillite. Il décède à 45 ans.



1932 – A la mise en vente de la maison, Madame Ferrary achète l'ensemble et s'y installe avec son mari, journaliste, devenu juge de paix de la commune. Elle y vécut longtemps.

1945 – Dans l'épreuve des combats qui ont tant endommagé les lieux, grâce aux « dommages de guerre », les entrepreneurs de la commune ont contribué à sa restauration : les entreprises Guesdes, Dière, Marion, Fournel, Françoise, Lefranc et Le Barbançon. Seul le kiosque, dénommé « la maison blanche », n'a pas résisté à l'épreuve des galets. Il aura laissé cependant de jolis souvenirs.

Au-delà de son exceptionnel emplacement si proche de la mer, Le Haut Fossé, par son architecture et son histoire, fait incontestablement partie du patrimoine de la commune.



© Christine Bucaille

C'était avant...

Le moulin Odo : Grandcamp-Maisy vers 1750, à une époque où chaque village avait ses moulins, à eau, à vent ou à marée.

Entre le Moyen-âge et la Révolution, le meunier devient un personnage important, aisé et jaloux. Sa richesse lui permet souvent d'être prêteur et même usurier. Il a droit au titre de Messire ou de Maître.

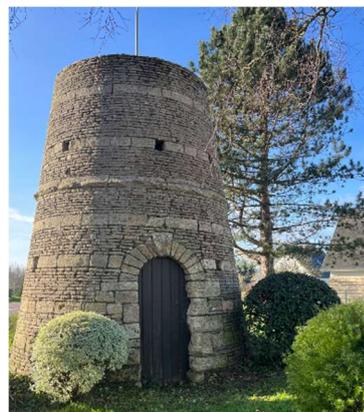
Bien qu'issu du peuple, le meunier côtoie le seigneur et fait partie des notables. Certains, s'élevant dans la hiérarchie sociale, fondent de véritables dynasties. Pour être considéré comme Maître, le meunier devait posséder un moulin en toute propriété ou en fermage.

Au moulin, beaucoup de gens travaillent avec le meunier. Il y a le garde-moulin, le valet de moulin, le chasse-manée (garçon meunier qui allait chercher le grain avec un âne, un mulet ou parfois une charrette) et la meunière sans qui le commerce ne serait pas ce qu'il est. Il y a également le charpentier de moulin qui revient de temps à autre pour effectuer les grosses réparations. Il ne faut pas oublier le rhabilleur de meule.

Ci-contre, acrylique sur toile (20 x 60) réalisée par François Guilbert qui a également contribué à la rédaction de ce texte.



© François Guilbert



© Didier Colladant

L'équipe rédactionnelle

Directeur de la publication : Éric Poissonnière, Maire de Grandcamp-Maisy : 02.31.22.64.34, contact@grandcamp-maisy.fr

Rédacteurs : Maryvonne Rosoux, Christine Bucaille, Didier Colladant

Conception & réalisation : Didier Colladant, Écrivain public, interlignepro@gmail.com

Impression : Lemesle Imprimerie

© Avril 2024